

Article 23

L'éthique en mode majeur



Le styliste Adam Love, également graphiste et DJ, dessine une ligne 100 % éthique en coton bio et équitable d'Inde.



Cette griffe écolo se fraie un joli chemin grâce au stylisme épuré d'Adam Love, son designer.

Loin du sportswear triste et du message militant, voici la petite marque bio que la mode attendait. Référence au 23^e article de la Déclaration universelle des droits de l'homme (« Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable »), Art. 23 avance au-dessus des tendances, privilégiant un style quasi intemporel, relevé de détails et de découpes sophistiqués. « Sweat-djellaba » au décolleté plongeant, pantalon d'inspiration smoking, gilet d'homme en coton piqué, robe en molleton rose Schiaparelli... « L'imagerie baba cool est loin de nos envies », explique le styliste Adam Love, 40 ans, qui fait oublier que la griffe est aussi 100 % éthique. La collection est cousue en coton bio et équitable d'Inde, et même les teintures sont naturelles. La marque fait partie de la Compagnie du commerce équitable. Son président, Frédéric Bailly, a déjà placé la griffe dans l'une des vitrines les plus pointues de Tokyo, Beams. Et grâce à la clique d'Adam, qui est aussi graphiste, DJ et styliste pour Karl Lagerfeld, Art. 23 s'affiche désormais sur quelques épaules branchées. Dont celles de la DJ Tania Bruna-Rosso, qui joue les mannequins occasionnels. ●

Katell Pouliquen

65 € le haut, 80 € le pantalon. Points de vente : 01-55-84-43-43. www.article-23.com



En haut, Tania Bruna-Rosso porte une robe à plastron en jersey et coton piqué, 75 € environ. A droite, trench en molleton, 250 € environ.